

## Communiqué

### Nouvelle extension pour le Collège de Béthusy

**Le projet TETRIS du bureau d'architecte Mann & Capua Mann Architectes Sàrl a remporté le concours pour l'extension du Collège de Béthusy. Faisant suite à l'ajout en 2021 d'un bâtiment scolaire de 16 classes, cette nouvelle étape prévoit la construction de 2 salles de gymnastique, l'agrandissement de la bibliothèque ainsi que la création d'un accueil parascolaire. Le démarrage du chantier est prévu en 2028.**

L'extension répond à l'augmentation des effectifs scolaires et à la nécessité de maintenir des conditions d'enseignement et d'accueil adaptées. Elle vise à renforcer les capacités du site tout en garantissant un cadre propice à l'enseignement, aux activités sportives et l'encadrement parascolaire.

Le projet prévoit la construction de 2 salles de gymnastique conformes au standard VD2, la création d'un accueil parascolaire complémentaire et l'agrandissement de sa bibliothèque. Il contribuera également à une meilleure répartition des infrastructures sportives entre le Collège de Béthusy et l'école primaire voisine de Mon-Repos.

#### **Une insertion respectueuse du patrimoine bâti et arboré**

Le projet TETRIS propose une intervention architecturale ciblée et maîtrisée, avec deux constructions localisées : au nord du site, dans le prolongement des salles existantes pour les équipements sportifs, et au sud, à proximité du bâtiment historique et de son vaste préau, pour l'accueil parascolaire et la bibliothèque. Cette implantation garantit la cohérence du site et le respect de son identité architecturale.

Le jury a souligné la qualité de l'insertion dans le tissu bâti existant, la porosité des accès ainsi que la préservation du patrimoine arboré. Le projet complète un ensemble scolaire dont les premiers bâtiments, construits en 1937, sont inscrits en note 2 au recensement des monuments et sites du canton de Vaud.

Le projet TETRIS, ainsi que les autres projets présentés pour le concours, sont à découvrir au far Forum d'architectures Lausanne (Avenue Villamont 4, 1005 Lausanne) du 27 janvier au 6 février 2026.

Les projets suivants ont été récompensés :

1 <sup>er</sup> rang	projet n°15 TETRIS du bureau Mann & Capua Mann Architect Sàrl
2 <sup>ème</sup> rang	projet n°14 A l'ombre des Thévenaz du bureau Atelier Berchier Sàrl
3 <sup>ème</sup> rang	projet n°6 RESONANCE du bureau STUDIO4 Sàrl
4 <sup>ème</sup> rang	projet n°20 Charly du bureau CCHE NYON SA
5 <sup>ème</sup> rang	projet n°23 JE SUIS PARCE QUE NOUS SOMMES du bureau FAZ architectes Sàrl
6 <sup>ème</sup> rang	projet n°9 LUDUS du bureau group8 Sàrl

La Municipalité de Lausanne

Informations et horaires d'exposition sur [www.archi-far.ch](http://www.archi-far.ch)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, tél. +41 79 647 99 85
- David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 78 647 12 86

Lausanne, le 27 janvier 2026